



Mulhouse, le jeudi 2 mai 2019

À Madame Sophie BÉJEAN
Rectrice de l'Académie, Chancelière des universités
Rectorat
6 rue de la Toussaint
67000 STRASBOURG

Objet : équipement informatique des professeur.e.s de lycées.

Madame la Rectrice,

Conformément au projet numérique de la région Grand Est et de l'académie de Strasbourg, la grande majorité des lycées intégreront à la rentrée le dispositif 4.0. À n'en pas douter, cela modifiera la manière d'enseigner. Les collègues intégreront peu à peu les potentialités du numérique dans leurs cours. Cela ne peut se faire sans accompagnement à ces nouvelles modalités pédagogiques : formations, assistance technique, mais aussi équipement fiable et récent pour les élèves comme pour les enseignants.

A notre connaissance, ce dernier point est le seul à ne pas avoir été prévu. Or, il est difficile de préparer un cours incluant les outils numériques sans matériel ou avec le seul matériel actuellement à disposition dans les salles des professeurs. Il est aussi indispensable de pouvoir tester les activités proposées, la compatibilité d'un logiciel, les possibilités de la version en possession des élèves...

Il nous paraît malvenu de demander aux enseignants de s'équiper à leurs frais, surtout que le point d'indice demeure gelé.

Nous demandons donc que chaque enseignant soit équipé gratuitement du même matériel informatique que ses élèves.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, nous vous prions de croire, Madame la Rectrice, à notre dévouement au Service public de l'Éducation nationale.

Laurent GOMEZ,
le secrétaire général

